

vérifier si les accords conclus par des pays membres sont conformes à l'Accord général, ou pour étudier des questions sur lesquelles les pays membres voudront ultérieurement se prononcer collectivement. Des groupes spéciaux de conciliation se réunissent pour établir des rapports et présenter des recommandations au sujet de différends survenus entre des pays membres. (Parmi les groupes spéciaux de création récente dont le Canada fait partie, citons le groupe sur les restrictions de la CE à l'importation de papier journal, le groupe sur la taxe de vente de l'Ontario sur les pièces d'or et la demande de la CE relative à la création d'un groupe spécial du GATT sur les pratiques des sociétés canadiennes des alcools.)

### Le Secrétariat

Le secrétariat du GATT, qui compte environ 290 personnes, est relativement petit (et efficace) en comparaison de celui d'autres organisations internationales. Il a à sa tête un directeur général (M. Arthur Dunkel, haut fonctionnaire suisse, qui a été nommé en 1980 et réélu en 1986 pour un autre mandat de trois ans; celui-ci a remplacé un autre Suisse, M. Olivier Long, qui a été directeur général de 1968 à 1980). Le directeur général est choisi par les parties contractantes. Avec l'avis des principales parties contractantes, il effectue les nominations aux autres postes importants du secrétariat, dont ceux des deux directeurs généraux adjoints, qui sont actuellement M. Charles Carlisle (États-Unis) et M. M.G. Mathur (Inde). Il y a un certain nombre de postes au niveau de directeur, à la tête de divisions comme l'agriculture, les tarifs douaniers, les services juridiques, les normes, les marchés publics, les subventions et mesures compensatoires, etc. En vue de la série prochaine de négociations commerciales multilatérales, il sera nécessaire de renforcer le secrétariat pour faire face à une charge de travail accrue.

### Participation ministérielle

Au cours des douze dernières années, il n'y a eu au GATT que trois réunions au niveau ministériel. La première, en septembre 1973, a eu comme aboutissement la Déclaration de Tokyo qui devait lancer les négociations commerciales du Tokyo Round. La deuxième, tenue en novembre 1982, et qui était présidée par M. Allan MacEachen (parce que l'ambassadeur se trouvait à l'époque président de l'Assemblée des Parties contractantes), a abouti à l'établissement du Programme de travail du GATT qui, à son tour, jetait les bases de la prochaine série. La troisième a eu lieu à Punta del Este en septembre 1986;